

SÉMINAIRE

L'ÉCONOMIE MONDIALE : 1978-1998-2018

Le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales a organisé pour son vingtième anniversaire un colloque sur l'économie mondiale. À cette occasion, les thèmes de réflexion choisis pour célébrer cet événement ont porté sur les mutations de l'économie mondiale et les défis des vingt ans à venir^{1 2}.

JOEL BOURDIN, Président de la délégation pour la Planification au Sénat, a rappelé que le CEPII, créé en 1978 sur l'initiative de Raymond Barre, s'est développé en même temps que la globalisation économique et financière. La mondialisation a joué un rôle moteur dans les travaux de réflexion du Centre.

À l'heure actuelle, les acquis de l'ouverture internationale sont remis en question suite aux turbulences qui ont affecté l'économie mondiale depuis un an et les inquiétudes vis-à-vis de la mondialisation se sont ravivées. En introduction à cette rencontre, DOMINIQUE STRAUSS KAHN, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a souligné que les crises récentes ne devaient pas faire oublier les avantages retirés de l'ouverture des marchés de capitaux et de biens, notamment pour les pays émergents dont les besoins d'investissement demeurent importants, et cela, même si l'établissement de certains contrôles semble nécessaire. La crise est également salutaire puisque les organismes internationaux, fédérant les instruments de contrôle, ont affirmé leur volonté de mettre en place les modalités de réglementation nouvelles qui tiennent compte de l'évolution mondiale.

L'analyse des mutations de l'économie mondiale s'est faite autour de trois thèmes : l'Europe, le renouveau à l'Est et les pays émergents. Une rétrospective sur l'évolution de l'économie mondiale ces vingt dernières années semblait nécessaire pour mieux appréhender l'avenir. Comme l'a indiqué FRANCIS MER, Président du Conseil du CEPII, le monde change, nous place face à certains défis et nous incite à mener une réflexion intellectuelle sur le monde où l'économique et le politique sont associés.

1. Le compte-rendu de cette conférence a été rédigé par SOPHIE CHAUVIN, collaborateur extérieur au CEPII.

2. En annexe, le programme de cette manifestation.

En intervenant sur l'Europe, MICHEL ALBERT, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, a mis l'accent non seulement sur le succès européen mais aussi sur les risques que la zone euro est encore à même d'encourir. Il y a quelques années, qui aurait pu imaginer que l'euro serait lancé en janvier 1999 ? En effet, les différents obstacles rencontrés lors de la construction de l'Europe monétaire, depuis le référendum sur le Traité de Maastricht en 1993, ne laissaient pas présager une telle issue. Cependant, l'application des principes du Traité s'est traduite par une convergence des économies européennes, par une baisse des taux d'intérêt sans précédent et par l'augmentation de la crédibilité financière de l'euro (l'Europe a été peu touchée par la crise financière récente, comme en atteste l'évolution des taux de change des pays de l'UE11 qui ont connu une volatilité interne quinze fois plus réduite que celle vis-à-vis de monnaies telles que le dollar, le yen et la livre). Néanmoins, en se référant à Friedman qui associe l'euro à un échec programmé, il a indiqué que deux risques persistent, résultant de l'incohérence entre l'Europe monétaire et la non-Europe politique.

Le premier risque provient des désajustements des politiques économiques qui font peser sur le *policy mix* la logique du "passager clandestin" ("free rider"). En effet, en participant à la zone euro, les pays disposent d'une marge de manœuvre plus importante concernant leurs éventuels déficits publics étant donné que l'augmentation de la prime de risque provenant d'un accroissement du déficit budgétaire d'un des pays membres sera répartie entre tous les pays de la zone. Pour éviter, le cas échéant, de mettre la Banque centrale européenne dans une situation délicate, il est impératif que les pays de l'UE11 poursuivent leur objectif de réduction des déficits publics.

Le second risque fait référence aux zones monétaires non optimales. Le manque de flexibilité des salaires, de mobilité de la main-d'œuvre et l'absence d'un budget fédéral conséquent risquent d'accentuer les dissymétries structurelles au sein de la zone puisqu'en l'absence de consensus européen, chaque pays va être amené à ne tenir compte que de la défense de sa propre position vis-à-vis des autres pays.

JEAN-CLAUDE BERTHÉLEMY, Directeur du CEPII, a également souligné que l'absence de construction d'une Europe politique risquait de fragiliser les acquis de la construction économique et monétaire européenne.

Ces vingt dernières années ont également été évoquées à travers l'évolution des pays de l'Est. PATRICK MORDACQ, Conseiller Maître à la Cour des Comptes et ancien administrateur français auprès de la BERD, a analysé cette évolution des pays de l'Est, en caractérisant cette période d'ère de "renouveau". La crise touchant la Russie à l'heure actuelle soulève des interrogations quant à l'avenir de ce pays et de ses proches voisins : la Russie doit-elle entreprendre une nouvelle phase de transition ou la crise actuelle n'est-elle le reflet que d'un simple retard ?

L'analyse de la situation dans laquelle se trouvaient les pays de l'Est il y a dix ans permet de mesurer l'étendue des changements qui s'y sont opérés. En effet, à partir d'un système collectiviste usé, dans lequel le système financier et bancaire était inefficace et le budget de l'Etat insuffisant, et qui s'est appliqué à des pays

divers, tant par leur niveau de développement, que par leur mode de fonctionnement, il ne pouvait en résulter qu'une crise et de profondes mutations. Les programmes de privatisation et de restructuration qui ont été mis en place, le développement du secteur privé, moteur de la transition, visaient à réallouer les ressources de manière efficace. Les pays n'ont cependant pas répondu de manière identique à ces changements de politiques, certains progressant plus rapidement que d'autres dans l'application des réformes nécessaires. En outre, la libéralisation et les réformes institutionnelles constituent les fondements de la réussite du processus de transition et du développement. En fin de compte, le bilan de la transition entreprise par les pays de l'Est demeure contrasté, eu égard à la capacité ou au manque de capacité des Etats à accompagner ces réformes de changements des institutions.

Se référant à la Russie, YVES BERTHELOT, Secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies, a indiqué que les réformes institutionnelles nécessaires n'avaient pas été entreprises, notamment en ce qui concerne la simplification de la fiscalité, et le recouvrement des impôts et que le déficit budgétaire de l'ordre de 8 % du PIB avait un niveau inchangé depuis 1990. Les réformes structurelles fondées sur les principes du "consensus de Washington" doivent être élargies. Yves Berthelot propose qu'un plan de moyen terme, prévoyant le schéma de libéralisation à suivre et les réformes institutionnelles à engager, soit établi et soutenu par la communauté internationale. JEAN PISANI-FERRY, Conseiller auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a également mis en cause le rôle de la communauté internationale dans la gestion du défaut de paiement de la dette russe : la communauté internationale n'a pas offert à la Russie un cadre d'accompagnement adéquat.

PATRICK MORDACQ a également ajouté que l'ouverture à l'extérieur des pays de l'Est, facilitée dans bon nombre de cas par l'objectif d'accès à l'Union européenne, avait favorisé la mise en place de réformes, et cela, malgré l'inégale intégration à l'économie mondiale qui en a résulté. En fait, la mise en place d'une économie de marché dans les pays de l'Est se révèle n'avoir eu de caractère durable que si ont avancé parallèlement les autres processus de la transition : la libéralisation et la réforme institutionnelle d'une part et l'ouverture à l'extérieur d'autre part. Le passage à une économie de marché n'est pas possible sans un progrès parallèle des réformes structurelles.

En analysant les problèmes rencontrés par les pays émergents, KENNETH COURTIS, Directeur des Etudes économiques et de la Stratégie de la Deutsche Bank Capital Market, a indiqué que l'ouverture croissante des économies, l'augmentation des mouvements de capitaux et l'intensification de la vitesse à laquelle se développe le progrès technologique sont à la base des changements de l'économie mondiale. À l'heure actuelle le problème vient du fait que, face à cette intégration croissante, les institutions internationales capables de répondre aux effets qu'elle engendre sont inexistantes.

Le cycle actuel a commencé au début des années quatre-vingt-dix, période de passage à l'économie de marché par les pays de l'Est. Les politiques budgétaires à l'Ouest se sont traduites par une demande faible et des excédents courants qui ont

été recyclés dans les pays émergents. Cette vague d'investissement dans les pays émergents s'est produite à un moment où le dollar se dépréciait et où les taux d'intérêt au Japon étaient faibles. Le retour à un dollar fort en 1995 a pénalisé beaucoup de pays émergents, non seulement parce que certains, en rattachant leur monnaie au dollar, ont vu leur situation commerciale se dégrader, mais surtout parce que certains des investissements réalisés dans les économies émergentes ont perdu une grande partie de leur rentabilité, laissant les systèmes financiers et bancaires dans des situations de fragilité et d'insolvabilité inquiétantes. Une situation de déflation des prix internationaux est apparue en même temps que la demande s'affaiblissait aux Etats-Unis et risquait de se ralentir en Europe.

Les enjeux actuels dépendent des politiques économiques qui vont être menées par le G3. Le Japon, touché par une crise financière depuis le début de la décennie, est entré dans une phase de récession qui risque d'être profonde et durable. Pour éviter le pire, un programme de relance et d'aide aux banques d'un montant d'environ mille milliards de dollars est nécessaire. Aujourd'hui, le yen fort donne des marges de manœuvre pour la politique monétaire, qui doit devenir encore plus dynamique, notamment par la mise en place de mécanismes spécifiques de crédits aux PME qui n'ont plus accès aux ressources bancaires. Entre 1990 et 1997, les banques japonaises représentaient 35 % du crédit distribué à Hongkong : cette somme a considérablement baissé depuis un an. C'est par ce canal que la crise bancaire japonaise est en train d'assécher l'ensemble du crédit dans toute la région, à commencer par la Chine. On peut, dans ces conditions, se demander comment cette dernière financera ses réformes dans les années à venir.

Dans un tel contexte, les Etats-Unis ont commencé à baisser leurs taux d'intérêt, qui pourraient éventuellement descendre jusqu'à 3 % à court terme. Pour KENNETH COURTIS, l'Europe devrait faire de même pour éviter que la dépréciation du dollar n'ait trop de répercussions négatives. La contrainte budgétaire imposée par le Traité de Maastricht empêche les pays européens d'utiliser la politique budgétaire de manière plus dynamique. Dès lors, la priorité devrait être d'adopter des politiques de reflation agressive de manière à éviter le désastre.

L'objet des différents exposés était d'analyser les bouleversements de l'économie mondiale intervenus ces vingt dernières années. Les politiques appliquées ont eu parfois des répercussions inattendues. ANTON BRENDER, Directeur des études économiques à la CPR, a ainsi souligné que le contexte de faible inflation, de croissance soutenue et de politique monétaire bien menée dans lequel évoluent les Etats-Unis aurait été difficilement envisageable il y a quelques années. JEAN PISANI-FERRY a également ajouté que l'ampleur et la complexité de certains événements passés n'avaient pas été envisagées.

Le problème posé par l'intensification des mouvements de capitaux a été souligné par plusieurs participants, même si tous ont reconnu leur utilité. CHRISTIAN SAUTTER, Secrétaire d'Etat au budget, a ainsi mis l'accent sur le fait qu'une liberté accrue des mouvements de capitaux (notamment de court terme) avait soulagé les contraintes de la balance des paiements en facilitant le financement et avait, tous comptes faits, été très bénéfique.

*

Cette conférence avait également pour objectif de réfléchir aux perspectives de l'économie mondiale et aux défis à relever. Les thèmes de réflexion ont principalement porté sur les réponses qui pouvaient être données aux problèmes de la pauvreté, des crises financières résultant de la libéralisation croissante des mouvements de capitaux, ainsi que sur le rôle des institutions internationales.

Selon JEAN-FRANÇOIS RISCHARD, vice-président de la Banque mondiale pour l'Europe, deux grandes forces vont marquer les vingt ans à venir. Premièrement, la croissance démographique (avec une population mondiale estimée à 8,5 milliards d'habitants en 2020) aura pour conséquences d'augmenter les tensions sociales. Sur ce point, MICHEL AGLIETTA, professeur à l'Université de Paris X-Nanterre et conseiller scientifique au CEPII, s'est inscrit en faux en précisant que la plupart des pays seront davantage touchés par des problèmes de décélération de la fertilité et de vieillissement de la population. De plus, la nouvelle économie mondiale sera caractérisée d'une part, par une révolution économique où l'économie de marché englobera 5 milliards de personnes, et d'autre part, une révolution technologique.

L'économie mondiale est en pleine mutation. Les conséquences de cette révolution seront d'autant plus profondes qu'elle n'en est qu'à ses débuts et qu'elle intègre trois dimensions : le temps, l'espace et la connaissance. Les sources de tensions évoquées proviendront de nouvelles règles du jeu (apprentissage continu...), de disparités grandissantes (que ce soit entre pays ou entre travailleurs qualifiés et non qualifiés), de turbulences des marchés, de tensions au niveau des organisations et des gouvernements. Cependant, cette évolution va être source de nouvelles possibilités, notamment celle de rééquilibrer l'allocation des ressources au sein de la planète en sachant qu'à l'heure actuelle 10 % de la population mondiale consomme 80 % des richesses.

L'économie mondiale devra faire face à une crise de complexité et à une réorganisation des institutions. Le risque est que ces institutions évoluent beaucoup plus lentement que les tendances de l'économie mondiale et l'explosion démographique. À l'heure actuelle, le fonctionnement même de ces organisations est remis en cause. La structure des organisations, avec un système hiérarchique par niveaux trop nombreux, laisse apparaître un phénomène de saturation au sommet. Dans le futur il est probable qu'apparaissent des structures de hiérarchie beaucoup plus plates, même si ce type de modèle est très peu prisé actuellement. La crise de complexité, quant à elle, nécessite le rapprochement entre les trois systèmes déterminants que sont l'économie, le politique et l'environnement.

Pour JEAN-FRANÇOIS RISCHARD, trois nouvelles perspectives pour la coopération mondiale sont envisageables. La première pourrait être l'organisation d'une discussion ouverte, de type "brainstorming", qui remette en cause l'architecture actuelle du système économique mondial, analogue aux débats qui ont débouché en 1946 sur la mise en place des institutions de Bretton Woods. La deuxième concerne le passage à des réseaux de travaux permanents ("global public policy network") entre les pays sur les grandes questions. Enfin, la dernière consiste à

réinventer les institutions internationales en renforçant leur mission de base et en développant leur rôle de mise en marche et de soutien aux réseaux de travaux permanents.

Ce dernier point concernant l'impact des mutations de l'économie mondiale sur la coopération internationale et le rôle des organisations internationales a été abordé par plusieurs intervenants. Selon JOANNA R. SHELTON, Secrétaire Général adjoint de l'OCDE, le renforcement du cadre institutionnel dans lequel s'effectuent les échanges est nécessaire. Les crises financières récentes ont mis en avant la nécessité d'intensifier les efforts de coordination au niveau international et de mettre en place les mécanismes permettant aux pays de transmettre facilement les connaissances et le savoir. Les politiques préconisées par l'OCDE s'inscrivent dans le cadre de cette intégration croissante. Des programmes efficaces doivent également être établis pour pallier les effets pervers de l'ouverture des marchés.

En se fondant sur les travaux de North qui stipule que les écarts de développement entre pays ne peuvent être compris sans référence à l'émergence concomitante d'institutions nationales, RICHARD BLACKHURST, professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève, a fortement insisté sur la nécessité de mettre en place des institutions multilatérales capables de réduire les incertitudes liées à la globalisation accrue. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, des traités commerciaux bilatéraux ayant été signés dès le début du siècle, mais requiert une coopération à l'échelle des conséquences qu'elle engendre.

La particularité de l'OMC provient du fait qu'elle a appliqué les principes de North au niveau international, en établissant des principes et règles commerciaux qui réduisent les incertitudes quant aux politiques qui affectent les échanges de biens et services entre pays. Par ailleurs, l'OMC, à travers l'organisation de forums de négociations sur les réglementations et les procédures de libéralisation des politiques commerciales, tente de renforcer la cohérence des prises de décision des politiques économiques au niveau mondial.

Aujourd'hui, la question essentielle est de savoir si le rôle et le fonctionnement actuels des organisations internationales sont appropriés pour faire face aux défis d'un monde intégré et appréhender le XXI^e siècle. La faiblesse relative des moyens budgétaires et humains dont dispose l'OMC, par rapport à d'autres organisations internationales, permet, selon RICHARD BLACKHURST, d'en douter.

PATRICK ARTUS, Directeur des études économiques et financières à la Caisse des Dépôts et Consignations, s'est davantage penché sur les questions monétaires et financières posées par les mutations de l'économie mondiale. Selon lui, au niveau macro-économique, le système monétaire international ne peut être stable tant que l'endettement des Etats-Unis perdurera. Ces propos ont été contestés par plusieurs intervenants qui ont souligné que les déficits extérieurs des pays en phase de croissance s'avéraient utiles aujourd'hui pour le rétablissement des pays d'Asie. À l'avenir, les pays de l'OCDE auront des excédents structurels de leur balance courante. Se posera alors le problème du recyclage de l'épargne entre les pays excédentaires et déficitaires. Au niveau micro-économique, PATRICK ARTUS

voit une source de risques dans le fait que, à l'heure actuelle, la rentabilité de 15 % demandée par les investisseurs institutionnels (notamment les fonds de pensions) aux entreprises dans un contexte de faible inflation et de taux d'intérêt de l'ordre de 4 % est dénuée de sens. En augmentant les prises de risques et les effets de leviers, ces exigences rendent vulnérables les banques et les entreprises industrielles, ce que JEAN-LOUIS BEFFA, Président directeur général de Saint Gobain, a également souligné.

Les effets de la mondialisation sur les entreprises ont été également abordés par HENRI MARTRE, Président du CIREM³, qui indique qu'au niveau de l'entreprise, la complexité de la globalisation provient aussi du fait qu'elle doit assimiler plus d'éléments dans une situation de concurrence accrue. À ce sujet, JEAN-LOUIS BEFFA a indiqué que les entreprises s'orientent davantage vers une structure de gestion par métiers ou par activités, la dimension nationale étant reléguée au second plan. En outre, en reprenant les propos de Patrick Artus sur le taux de rentabilité demandée aux entreprises, il précise que de nouvelles règles du jeu doivent être mises en place. En effet, les normes comptables sont hétérogènes d'un pays à l'autre, celles entre les gestionnaires de fonds et les détenteurs de capitaux différents eu égard à leur degré d'aversion pour la volatilité. Dans un tel contexte, où se situent les intermédiaires financiers ? Une institution capable de définir de manière plus spécifique la structure et les normes de références est donc nécessaire. PATRICK ARTUS a également ajouté qu'aujourd'hui le problème vient du fait que des prises de risques accrues sont associées à des rendements croissants (la frontière d'efficience est plus plate). Les solutions alors envisageables comprennent : la restructuration à court terme en gagnant des marchés ; l'établissement de rentes de monopole en exploitant les consommateurs à long terme ; l'augmentation de l'effet de levier, mais jusqu'à quel point ?

Une autre question qui pourrait, à l'avenir, se trouver au centre du débat sur les perspectives de l'économie mondiale concerne la pauvreté. Cette question a été abordée par TONY ATKINSON, professeur à l'Université d'Oxford, qui a centré son exposé sur la pauvreté en Europe.

Deux remarques peuvent être faites. Premièrement, malgré la corrélation positive entre le chômage et la pauvreté, l'introduction de mesures de transferts sociaux par l'Etat-providence a limité la progression de la pauvreté dans la plupart des pays d'Europe (excepté la Grande-Bretagne). Deuxièmement, le poids financier du chômage n'est plus uniquement du ressort de l'Etat mais également des familles dans la mesure où le chômage touche beaucoup la population jeune, ce qui rend l'estimation de la pauvreté plus difficile.

Pour l'avenir, il est généralement admis que le progrès technologique et la mondialisation ont des effets négatifs sur l'emploi, notamment des non qualifiés, ce qui pèse également sur le budget de l'Etat. Cependant, cette analyse est contestable puisque fondée sur un modèle partiel ne tenant compte que de la demande (*i.e.* les qualifications sont supposées fixes). Le problème est alors de re-situer notre vision

3. Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale.

de la responsabilité face au chômage. Revenant sur la dimension sociale des effets de la globalisation, MICHEL AGLIETTA a ajouté que les crises sociales risquent de prendre le relais des crises financières. La pauvreté a changé de nature. Les inégalités d'aujourd'hui sont fractales, c'est-à-dire qu'elles se reproduisent au niveau individuel, quel que soit l'ensemble retenu. Le problème est donc de renouveler les politiques sociales et de repenser la notion du statut du travail.

Finalement, selon TONY ATKINSON, la pauvreté place l'Union européenne face à trois défis :

- l'affirmation de son rôle dans la lutte contre la pauvreté au niveau mondial ;
- la confrontation des différentes politiques sociales au sein de l'UEM car la politique sociale demeure du ressort des pays membres, mais un projet européen commun présuppose un certain degré d'expérience commune ;
- enfin, la prise en compte à la fois des politiques macro-économiques et des politiques sociales et de leurs interactions, une politique macro-économique imposant de trop lourdes contraintes sur les transferts sociaux risquant de se solder par une crise budgétaire ou une aggravation des problèmes sociaux qui réduira l'impact de ces mêmes mesures économiques.

L'économique et le social doivent être davantage connectés.

RAYMOND BARRE, ancien Premier Ministre, a exprimé, en conclusion, un certain optimisme pour l'avenir. Selon lui, les erreurs du passé reflètent le non-respect de principes économiques fondamentaux, qui doivent se corriger tôt ou tard.

Plusieurs forces vont jouer en faveur d'une tendance ascendante de longue période. Ainsi, la révolution technologique, en retard en Europe, va être source d'investissement à long terme ; la libéralisation des échanges, en intensifiant le commerce mondial, va s'accompagner d'une baisse des coûts de transport permettant à la mondialisation de se réaliser d'autant mieux ; la libéralisation des mouvements de capitaux, qui a permis une meilleure allocation des ressources financières, est irréversible ; plusieurs pays ont montré leur volonté d'accéder à l'économie de marché.

Seules la Russie et l'Afrique sont dans des situations problématiques : la Russie que ses choix de politiques économiques passés et son manque de prudence lors du passage à l'économie de marché ont placée dans une situation fragile ; l'Afrique où un début de croissance est perceptible dans certains pays (les Plans d'Ajustement Structurel conseillés par le FMI, et appliqués par 35 pays africains, ont eu des retombées positives). Le soutien de la communauté internationale est cependant toujours souhaitable.

Le Japon, déstabilisé par des affaires politiques, devrait voir sa situation s'améliorer d'ici l'an 2000. Concernant le taux de change yen/dollar, RAYMOND BARRE a indiqué que la parité entre ces deux monnaies ne serait pas l'objet de préoccupation pour les Japonais tant qu'elle s'établirait au-dessus de 100 yens pour un dollar, ce qui laisse une marge de manœuvre importante à ce pays. L'Europe, avec des prévisions de croissance de l'ordre de 2,5 à 3 %, devrait s'adapter sans trop de difficultés aux répercussions des événements extérieurs.

Néanmoins, la pauvreté dans les pays développés devait être réduite en reconsidérant l'action de l'Etat providence et en mettant en place de nouveaux modes de vie. La lutte contre la pauvreté au niveau international doit, quant à elle, privilégier les investissements publics, notamment dans les pays les moins avancés.

Enfin, le monde se caractérise actuellement par le manque de *leadership*. Il est vrai que les mouvements de capitaux doivent être réglementés, non pas grâce à l'application de réglementations telles que celles préconisées par Tobin, mais plutôt par un renforcement de l'action menée par les institutions et organismes internationaux (renforcement de l'application de règles prudentielles telles que celles établies par la Banque des Règlements Internationaux). À cet égard, il faut donner les moyens à ces institutions d'avoir une meilleure connaissance des pays de manière à ce qu'elles puissent agir à titre préventif et mener à bien leurs actions. L'établissement de ces règles du jeu au niveau international sera déterminant. C'est à travers elles et le renforcement des relations entre les représentants des pays qu'une gouvernance mondiale fiable pourra alors être atteinte.

ANNEXE

L'ÉCONOMIE MONDIALE : 1978-1998-2018

Colloque, 21 octobre 1998, Palais du Luxembourg, Paris,
Sous le Haut Patronage du Président du Sénat,
en partenariat avec *le Monde*

Allocution d'ouverture

JOEL BOURDIN, *Président de la délégation pour la Planification, Sénat*

Introduction

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, *Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*

1^{re} session : "Les mutations de l'économie mondiale"

Sous la présidence de FRANCIS MER, *Président d'Usinor, Président du Conseil du CEPII*

"L'Europe"

MICHEL ALBERT, *Membre du Conseil de la politique monétaire, Banque de France*

"Renouveau à l'Est"

PATRICK MORDACQ, *Conseiller Maître à la Cour des Comptes*

"Les pays émergents"

KENNETH COURTIS, *Directeur des études économiques à la Deutsche Bank Capital Market*

Table ronde et synthèse :

JEAN-CLAUDE BERTHÉLEMY, *Directeur du CEPII*

YVES BERTHELOT, *Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, ONU*

ANTON BRENDER, *Directeur des études économiques à la CPR*

JEAN PISANI-FERRY, *Conseiller auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*

Exposé de clôture

CHRISTIAN SAUTTER, *Secrétaire d'Etat au Budget*

2^e session : "Les défis des 20 ans à venir"

Sous la présidence de JEAN-MICHEL CHARPIN, *Commissaire au Plan*

Introduction

JEAN-FRANÇOIS RISCHARD, *Vice Président pour l'Europe, Banque mondiale*

"Le monde comme horizon"

JOANNA R. SHELTON, *Secrétaire général adjoint de l'OCDE*

"La pauvreté"

TONY ATKINSON, *Professeur à l'Université d'Oxford*

"La Gouvernance mondiale "

RICHARD BLACKHURST, *Professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales, Genève*

Table ronde et synthèse :

MICHEL AGLIETTA, *Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre*

PATRICK ARTUS, *Directeur des études économiques et financières à la Caisse des Dépôts et Consignations*

JEAN-LOUIS BEFFA, *Président Directeur Général de Saint Gobain*

HENRI MARTRE, *Président du CIREM*

Conclusions

RAYMOND BARRE, *ancien Premier ministre*

Avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, du CIREM, de la CPR, d'EDF, de Saint Gobain, et le soutien, pour l'interprétation simultanée, du ministère de la Culture et de la Communication, Délégation générale à la langue française.